



FICHE DE POSTE

Coordinateur du pôle gestion intégrée de la ressource et milieux aquatiques

CONTEXTE LOCAL

Le Syndicat Mixte de l'Argens, labellisé Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB), a été créé en 2014 afin d'organiser une gouvernance inter-territoriale solidaire et efficace à l'échelle du bassin versant de l'Argens, soit 2 700 km². Il est constitué de 8 EPCI membres regroupant 74 communes.

Le syndicat a deux principaux objets :

- La préservation et la protection contre les inondations à travers la mise en œuvre d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) complet.
- La protection des milieux aquatiques, de la ressource en eau, à travers l'entretien, l'aménagement et la gestion de certains cours d'eau, l'émergence d'un SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux), le contrat de rivière Nartuby et les PGRE Caramy Issole et Bresque.

Afin d'étoffer l'équipe technique du Syndicat, et de coordonner le pôle gestion intégrée de la ressource et milieux aquatiques composé de 2 ingénieurs et 1 technicien, le SMA recrute un(e) Ingénieur(e) pour coordonner le pôle et assurer l'animation du SAGE Argens.

MISSIONS

Sous la responsabilité du Directeur Général Adjoint, en lien avec les élus du territoire, le coordinateur du pôle assure la mission suivante : l'animation du SAGE Argens et le pilotage opérationnel des démarches de gestion intégrée de la ressource et des milieux aquatiques (Contrat de rivière / PGRE).

- En qualité de coordinateur de pôle : il encadre les agents placés sous sa responsabilité ; veille à l'atteinte des objectifs et au respect du planning, à l'adéquation moyens / résultats à atteindre, suit l'avancement des actions du pôle et alerte la Direction sur les éléments défavorables.

Il s'assure de la bonne mise en œuvre des démarches du pôle : validation des documents cadre et suivi des plannings de chaque démarche, suivi de l'organisation des comités de pilotage et technique propres à chaque projet. Il oriente le travail des chargés de missions placés sous sa responsabilité, vise les productions des ingénieurs du pôle.

- En qualité d'animateur du SAGE Argens :

Il assure l'animation de la démarche SAGE ARGENS, la conduite des réunions, la mise au point du dossier de candidature et la rédaction du SAGE Argens. Il anime les réunions de la Commission Locale de l'Eau et rédige le dossier définitif (diagnostic de territoire, rédaction du PAGD et du règlement par la Commission Locale de l'Eau (CLE). Il a également en charge la concertation entre les divers partenaires et acteurs du projet : organisation de réunion, élaboration de comptes rendus et diffusion aux partenaires. Il conseille les élus et l'ensemble des usagers des cours d'eau pour parvenir à une politique concertée de gestion du milieu. Il est chargé de définir et de mettre en œuvre un plan de communication pour sensibiliser et mobiliser les différents acteurs autour du projet de SAGE.

Le responsable assiste aux réunions de coordination de pôles organisées par la Direction.

Le responsable de pôle participe aux réunions des Commissions territoriales à l'échelle du bassin de l'Argens,

PROFIL

Formation et expérience :

Formation d'école d'Ingénieur ou équivalent (Bac+5 minimum). Expérience souhaitée dans le pilotage d'un SAGE.

Compétences requises :

Connaissance des démarches de gestion de la ressource et des milieux aquatiques et en particulier de la démarche SAGE.

Management de projet (conception, lancement et suivi), réalisation de tableaux de bord,

Connaissance de la politique de gestion de l'eau et de ses déclinaisons territoriales, et la constitution des dossiers correspondants,

Capacité à mener des projets multi-acteurs ;

Sens du contact et du service public ;

Maîtrise des techniques d'animation de réunions et de travail de groupe ;

Organisation, rigueur, capacités d'analyse et de synthèse, capacité rédactionnelle ;

Pratique des outils bureautiques et de logiciel de cartographie.

CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS

Poste localisé à Brignoles.

Recrutement par voie de mutation, détachement, liste d'aptitude, ou voie contractuelle.

Rémunération statutaire augmentée du régime indemnitaire, les compétences et l'investissement professionnel sont valorisés au travers du RIFSEEP. Prestations sociales (COS Méditerranée, Tickets restaurant).

Permis B obligatoire.

CANDIDATURE

Adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) au plus tard le **lundi 10 juillet 2023**.

Par mail à **contact@syndicatargens.fr**

Ou par courrier à l'adresse suivante:

A l'attention de M. le Président du SMA
Place des Moulins – Rue de la Calade - 83720 Trans-en-Provence